

AVIS DE MOTIONS.

M. *Casgrain*—Lundi prochain—QUESTION—Le gouvernement se propose-t-il, au cours de la présente session, de modifier l'Acte de représentation du Territoire du Yukon, 1902, en ce qui concerne, plus spécialement, la confection de la liste électorale par les énumérateurs ?

M. *Casgrain*—Lundi prochain—QUESTION—

1. Le gouvernement ou l'un de ses membres a-t-il eu connaissance de l'envoi, ou a-t-il autorisé ou toléré l'envoi, vers la fin de janvier ou le commencement de février 1904, d'une lettre conçue dans les termes suivants :—

“CABINET DU MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES DU CANADA,
“OTTAWA.

“MONSIEUR,—Veuillez, s'il vous plaît, répondre aux questions suivantes et me retourner ce document sous le plus court délai. Je vous demande ces informations afin d'être au courant de ce que vous êtes en état de faire.

“Votre nom.

“Votre adresse.

“Votre âge

“Par qui êtes-vous recommandé ?

“Avez-vous passé vos examens du service civil ?

“Si oui, est-ce l'examen de qualification ou l'examen préliminaire ?

“Quelle est la date de votre certificat d'examen ?

“Quelles sont vos connaissances spéciales. Donnez tous les détails.

“Etes-vous en bonne santé ?

“Accepteriez-vous une position de facteur ?

“JULES D'E. CLEMENT,

“*Secrétaire particulier.*”

2. Quel emploi dans le service civil le nommé Jules d'E. Clément occupe-t-il ?

3. Par qui le dit Jules d'E. Clément a-t-il été autorisé à envoyer la lettre en question ?

4. A combien de personnes la dite lettre ou circulaire a-t-elle été envoyée ?

5. Si, en envoyant la dite lettre ou circulaire, le dit Jules d'E. Clément a agi sans autorisation, a-t-il été démis de ses fonctions ou a-t-il été réprimandé ?

M. *Casgrain*—Lundi prochain—QUESTION—Combien y a-t-il de députés à la Chambre des Communes du Canada qui ont été nommés à la position de lieutenant-gouverneur d'une des provinces de la Confédération, depuis le 1er août 1896 ?

M. *Casgrain*—Lundi prochain—QUESTION—Combien y a-t-il de députés de la Chambre des Communes du Canada qui ont été nommés à la position de juge de l'une des Cours Supérieures des provinces ou des territoires de la Puissance depuis le 1er août 1896 ?

M. *Casgrain*—Lundi prochain—QUESTION—Combien y a-t-il de députés de la Chambre des Communes du Canada qui ont été nommés membres du Sénat du Canada, depuis le 1er août 1896 ?